



CyrilDechegneConsulting

AGENDA MEDICO-SOCIAL SUD-OUEST

Newsletter

N°158

15 Juillet 2021

Pour lire l'Agenda, cliquez [ici](#)

Entre les ERRD 2020 et les EPRD 2021, la période a été très chargée pour maintenir une newsletter régulière : Désolé

ACTUALITES FINANCES ET BUDGET

- **Séjour de la santé : Volet RH**

Si cette mesure au début, a donné le sourire à beaucoup de gestionnaires pour la revalorisation salariale de métiers souvent décriés, depuis quelques temps, ce Séjour fait plutôt craindre des lendemains complexes, mais pourquoi ?

Nous venons de terminer la phase des EPRD 2021 et nous avons tous (ou majoritairement) constaté un décalage défavorable entre l'enveloppe prévue et l'enveloppe allouée initialement.

Mais pourquoi ?

- Contrairement à la prime Covid, le Séjour est apparenté à un Complément de Traitement Indiciaire (CTI), à ce titre il supporte des charges patronales à hauteur de 40-50%
- Le Séjour a un impact sur d'autres rubriques de paye (prime de congés payés, prime de précarité...)
- Le Séjour a un très fort impact sur les exonérations des charges patronales (anciennes réductions Fillon et Aubry), sur nos différents clients pour lesquels nous avons réalisé l'EPRD, cet impact a été mesuré entre 4 à 6 points d'augmentation du taux de charge
- Le Séjour est maintenu en cas de maladie, ce qui revient à payer 2 fois le Séjour sur un même poste

Tout cela amène à la conclusion que les Séjour à aujourd'hui vont engendrer des déficits sur bon nombres d'Ehpad si rien n'est fait.

- **Ségur de la santé : Suite**

Après avoir constaté le manque de financement ci-dessus, nous attendons avec impatience la réponse de nos arrêtés soins 2021.

La première réponse est venue de l'Aquitaine, où nous avons reçu les premiers arrêtés :

Surprise : Non seulement le Ségur n'est pas versé à hauteur de l'enveloppe initiale mais à 70% de l'enveloppe régionale dans l'attente de l'étude de coût du Ségur prévu au 2^e semestre.

Si cette enveloppe régionale est sensiblement calée sur votre enveloppe établissement, vous allez avoir le financement Ségur jusqu'au mois d'Août (70% de 12 mois) ! Et après, comment vont faire les établissements si les résultats de l'étude sortent en décembre !

Il convient urgemment d'avoir des réponses rapides, fiable et à la hauteur de ce qu'il en coûte.

ACTUALITES OUTILS ET INNOVATIONS

- **CNSA : 1^{ère} piste du Laboratoire des solutions**

Le Laboratoire des solutions de demain a été initié dans le cadre du Ségur de la Santé. Il est chargé d'explorer les nouvelles formes d'habitat des personnes âgées en perte d'autonomie et d'imaginer celles de demain, dans une logique de « continuum de solutions » (maintien à domicile, habitat inclusif, résidences autonomie, EHPAD).

Le laboratoire travaillera dans une démarche collaborative, fondée sur la co-construction, l'intelligence collective et l'innovation ouverte. Ainsi, toute production, contribution, expérimentation du laboratoire devra être coconstruite à partir des besoins et des usages des personnes âgées, des familles et des professionnels de terrain et avec eux. L'association des personnes concernées sera effective à travers des démarches design, des ateliers de co-productions, des rencontres et des expérimentations. Les membres du laboratoire ont identifié les thèmes sur lesquels il leur semble prioritaire de travailler :

- Comment accompagner les gestionnaires dans l'ouverture de leur établissement, leurs lieux de vie sur le territoire ?
- Comment généraliser la participation des utilisateurs (résidents, proches aidants, professionnels, acteurs locaux) dans la conception des projets de lieux de vie et leur prise en compte dans la gestion quotidienne de ces lieux de vie ?
- À quoi ressemble un « bon » projet de lieux de vie (sa taille, ses services, son modèle éco...) : comment orienter la décision publique dans ses choix de financement ?

ACTUALITES QUALITE ET GESTION DES RISQUES

- **Obligation vaccinale des personnels d'ESMS : que prévoit l'avant-projet de loi ?**

Le texte sera présenté en conseil des ministres le 19 juillet, puis soumis à l'examen du Parlement. Il pourra donc encore faire l'objet, dans les jours à venir, de nombreuses modifications. En l'état, le document prévoit notamment une interdiction d'exercer pour les personnels non vaccinés, qui devrait s'appliquer à compter du 15 septembre 2021. Gestionnaires et professionnels doivent anticiper cette échéance dès à présent, afin de tenir compte du temps nécessaire à l'obtention d'un statut vaccinal complet.

Entre la publication de la loi (soit fin juillet-début août) et le 14 septembre 2021 inclus, les professionnels devront présenter le résultat d'un examen de dépistage négatif au Covid-19 (RT-PCR) pour pouvoir exercer leur activité. Puis, à compter du 15 septembre 2021, ils ne pourront plus exercer leur activité. Pour pouvoir continuer à l'exercer ou la reprendre, ils devront présenter (dans les deux mois) le justificatif de l'administration des doses de vaccin requises. L'interdiction d'exercer sera notifiée, selon le cas, par l'employeur, l'organisme

d'assurance maladie ou l'ARS. Le fait, pour un professionnel, de ne plus pouvoir exercer pendant une période de plus de deux mois justifiera son licenciement.

Enfin, l'exploitant d'un établissement qui ne contrôle pas la détention, par les personnes qui souhaitent y accéder, du passe-sanitaire, sera puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.

ACTUALITES JURIDIQUES ET ETUDES

• **Rapport Guérin-Jeandel : Préconisations**

Missionnés par le ministère des Solidarités et de la Santé, les deux gériatres Claude Jeandel et Olivier Guérin ont remis le 5 juillet à Brigitte Bourguignon, [leur rapport](#) intitulé « 25 recommandations pour une prise en soins adaptée des patients et des résidents afin que nos établissements demeurent des lieux de vie. Ils préconisent d'accroître de façon sensible les moyens médicaux dans les Ehpad.

La première recommandation du rapport concerne les unités de soins de longue durée (USLD). Les deux gériatres en concluent que certaines personnes actuellement suivies en USLD pourraient très bien se trouver en Ehpad car le niveau de dépendance n'est pas très différent dans les deux types de structures. Pour clarifier les choses, le rapport demande la requalification des USLD en unités de soins prolongés complexes (USPC). Ces unités s'adresseraient à des patients souffrant de multipathologies nécessitant une surveillance médicale permanente. Selon l'estimation des gériatres, il faudrait requalifier environ 10 000 lits d'USLD (sur 31 389 actuellement) en USPC, ce qui correspondrait à une centaine de lits par département. Les autres places reviendraient dans le giron des Ehpad.

Plus généralement, au vu de l'aggravation du niveau de dépendance des résidents, le rapport préconise de renforcer la sectorisation qui actuellement ne concerne que les malades Alzheimer (Pôles d'activités et de soins adaptés - Pasa - ou unités d'hébergement renforcé - UHR). Elle pourrait concerner les personnes ayant un haut niveau de dépendance, les personnes handicapées vieillissantes (notamment les personnes déficientes intellectuelles) ou encore les malades psychiatriques vieillissants hors USPC. Les gériatres souhaitent que chaque Ehpad conserve quelques places d'accueil indifférencié qui permettent, lors de l'arrivée d'un résident, de mieux évaluer sa situation avant de l'orienter vers telle ou telle unité sectorielle.

Au vu du développement des maladies neurodégénératives, les auteurs préconisent une généralisation des unités Alzheimer à l'ensemble des Ehpad. De même, chaque établissement devrait être doté d'un Pasa. Concernant les UHR (2 656 places actuellement), le rapport pointe leur absence dans seize départements : il convient d'en implanter davantage sur tout le territoire.

De façon plus générale, les gériatres considèrent qu'il faut faire un grand pas en avant dans la médicalisation des Ehpad. Dans la mesure où l'état de santé de la majorité des résidents correspond aux critères des USLD, ils invitent à s'inspirer des normes médicales appliquées à ces unités, **à savoir un taux d'encadrement de l'ordre de 1,1** équivalent temps plein (ETP) par lit. **Actuellement, le ratio personnels soignants et agents de service serait de 0,47 par résident. La marge de progression à réaliser en Ehpad est donc importante.**

Sur cette base, le rapport préconise un taux d'encadrement minimum pour un Ehpad de 80 lits sans service spécifique : 7 ETP infirmiers, 28 ETP d'aides-soignants, 18 ETP d'agents des services hospitaliers (ASH), 1 ETP d'ergothérapeute, 1 ETP de psychologue et des mi-temps de kiné, de psychomotricien et d'enseignant en activités physiques adaptées.

De même, les rapporteurs préconisent la fusion du tarif soin et du tarif dépendance, considérant que la frontière entre les deux est totalement artificielle. Il n'y aurait donc plus qu'un financeur, comme l'avait déjà préconisé Dominique Libault. Comme d'autres également, il est demandé de concevoir un nouvel outil devant remplacer les grilles Aggir (dépendance) et Pathos (soins), unanimement critiquées.

Enfin, Claude Jeandel et Olivier Guérin reprennent l'idée d'un Ehpad plateforme de services en détaillant toutes les activités qui pourraient être accueillies : ateliers de prévention santé, accueil social d'urgence, baluchonnage Alzheimer, permanence sociale, etc.

De grands bouleversements à venir !

ACTUALITES RESSOURCES HUMAINES

- **Formation « Accompagnant en Gérontologie »**

CALENDRIER OCCITANIE 2021

Session ALES : du 14 septembre 2021 au 10 décembre 2021

Au GRETA CFA du Gard - Lycée Jean Baptiste DUMAS – Place de Belgique – BP 80357 – 30107 Ales CEDEX
Contacts : laurence.barthe@croix-rouge.fr – 06 30 07 11 89 / veronique.leclerc@ac-montpellier.fr – 06 82 35 59 23

Session TOULOUSE : du 14 septembre 2021 au 10 décembre 2021

A l'IRFSS Croix Rouge française - 71 chemin des Capelles - 31300 Toulouse
Contacts : annemarie.khallouki@croix-rouge.fr - 06 37 13 80 21 / fabienne.bruyere@mongreta.fr - 07 61 55 55 47

Session ALBI : du 15 septembre 2021 au 13 décembre 2021

Au GRETA MPN - Lycée Bellevue - 131 rue du Commandant Blanché - 81000 Albi
+ Lycée Jean Jaurès - Route de Blaye - 81400 CARMAUX (plateau technique)
Contacts : annemarie.khallouki@croix-rouge.fr - 06 37 13 80 21 / virginie.chereau@mongreta.fr - 06 70 13 28 47

Session MONTPELLIER : du 16 septembre 2021 au 14 décembre 2021

Au GRETA Montpellier Littoral Bat C - Lycée Jean Mermoz – 517 avenue Jean Mermoz - 34000 Montpellier
Contacts : laurence.barthe@croix-rouge.fr – 06 30 07 11 89 / laurence.testaud@ac-montpellier.fr - 06 83 77 04 15

Session VILLEFRANCHE DE LAURAGUAIS : du 16 septembre 2021 au 14 décembre 2021

Au GRETA MPC - Lycée Léon Blum - Chemin du tracas - BP 34 - 31292 Villefranche de Lauragais
Contacts : annemarie.khallouki@croix-rouge.fr - 06 37 13 80 21 / fabienne.bruyere@mongreta.fr - 07 61 55 55 47

Session RODEZ : du 16 septembre 2021 au 14 décembre 2021

Au GRETA MPN – 5 avenue Maréchal Joffre – 12000 Rodez
+ Lycée Foch, 1 rue Vieussens – 12000 Rodez (plateau technique)
Contacts : annemarie.khallouki@croix-rouge.fr - 06 37 13 80 21 / virginie.chereau@mongreta.fr - 06 70 13 28 47

Session TARBES : du 17 septembre 2021 au 15 décembre 2021

Au Greta CFA MPS – 1 rue Tristan Derème – 65000 Tarbes
Contacts : annemarie.khallouki@croix-rouge.fr - 06 37 13 80 21 / isabelle.joly-martins@mongreta.fr - 06 87 77 54 31

Stages en EHPAD programmés
du 25 octobre au 5 novembre 2021 et du 22 novembre au 3 décembre 2021
(décalage possible de quelques jours d'une session à l'autre)

ACTUALITES USAGERS ET AIDES

- **Passe-sanitaire et visite en Ehpad**

Les visiteurs entreront également dans l'annonce du gouvernement de cette semaine. Obligation de présenter un passe-sanitaire pour visiter vos proches.

AGENDA NATIONAL

- Assises nationales des Ehpad du 07/09/2021 au 08/09/2021 à la Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique, 75 007 Paris.

Renseignements et [inscription](#)

AGENDA MIDI-PYRENEES / LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Formation en Septembre : PPI et stratégie financière**

Après plus d'un an de pause, nous reprogrammons des formations. La première aura comme thématique le PPI. Entre les dossiers pour le PAI du Ségur, entre les projets en lien avec le CPOM, pour mieux appréhender vos EPRD et mener une stratégie financière efficace, il convient de maîtriser parfaitement tous les rouages du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Au programme 2 jours en Septembre (dont 1 consacrée à des exemples de cas concrets).

N'hésitez pas et envoyer nous un mail en cas de renseignements complémentaires cyril@cyrildechegne.fr. Apprenez à mieux [nous connaître](#).

AGENDA AQUITAINE / LIMOUSIN / POITOU-CHARENTE

- 11^e Congrès de la SGBSO, les 16-17 septembre 2021 Institut des Métiers de la Santé, Pessac

[Renseignements :](#)

Cyril Dechegne Consulting

Formation et conseil en gestion financière et évaluation qualité en EHPAD

Organisme habilité par la HAS pour l'évaluation externe

2 chemin de Garric 31200 TOULOUSE

Tél: 05 61 06 91 65 -

info@cyrildechegne.fr

<http://cyrildechegne.fr>

Directeur de la publication : Cyril Dechegne

Rédacteur : Cyril Dechegne

Pour vous inscrire à l'agenda médico-social du sud ouest, il suffit de nous renvoyer un mail à info@cyrildechegne.fr avec la mention « inscription » ou aller directement sur le [site internet](#)